

EXTRAIT DU REGISTRE DU

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	10	10

Séance du 7 avril

L'an deux mil vingt-trois, le 7 avril

Convocation 03/04/2023

Date d'affichage 03/04/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER ; E. TRESCARTES ; P. LAMY-BOYET ; B. WEBER DA CONCEICAO ; S. GREMY ; F. EUSTACHE ; C. GUILLAUME ; C. GREGOIRE ; W. COLAS ; H. CAPPELLAZZI

Absents excusés : P. BARDEL – C. BLARDAT-KATOUI

Absent non excusé : A. DEGUY

Secrétaire de séance : S. GREMY

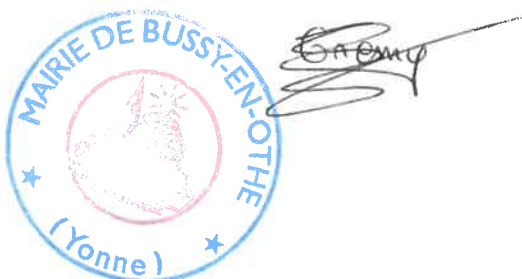
COMPTE DE GESTION 2022 – ASSAINISSEMENT

Mme le Maire indique que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Trésorier de Joigny et que le compte de gestion du budget assainissement établie par ce dernier est conforme au compte administratif. Ce compte de gestion ressort avec un excédent d'investissement de 146874.10 € et un excédent de fonctionnement de 205404.25 €.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

